



Crédit bancaire pour l'achat d'un vehicule

Par **petite fleur**, le 15/06/2009 à 21:37

Bonjour,
en 1993,un ami a contracter un crédit au crédit lyonnais de 13000 francs pour l'achat d'un véhicule . etant en divorce , il ne paie plus les échéances car un huissier lui saisi la voiture pour couvrir le prêt . il ne recoit plus rien . En 2008 il reçois 4600 euros pour recouvrir ce prêt d'abord d'une agence de recouvrement puis d'un huissier de justice . et tout ça ça veut dire quoi ? il pense qu'avec cette crise il faut bien payer le tapie dont le crédit lyonnais lui doit quelques millions de dollards , alors on ressort les vieux dossiers , on harcelle les gens pour curer les fonds de tiroirs pour que eux puissent recouvrir leurs dettes. que dois-il faire ? je souhaiterais que quelqu'un me conseille et a qui il doit s'adresser . d'avance merci .
cordialement , petite fleur,
je souligne qu'il est harcellé tous les jours et qu'il n'en dors plus!
quel est son recours?